

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 2329

présenté par
M. Philippe Vigier

à l'amendement n° 2282 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.